

Conseil d'établissement

Réunion 2022-2023-07

Date : le mardi 23 mai 2023

Heure : À 19 h

Endroit : école des Écrivains

Procès-verbal

Personnes présentes : Monsieur Sylvain Bilodeau est présent ainsi que mesdames Mme Fernanda De Lima Bertolini, Mme France Maurice et Mme Cindy Bédard (substitut), Mme Catherine Frenette, Mme Marie-Hélène Roy, Mme Nadine Vézina et Mme Marie-Ève Blais.

Personnes absentes : Monsieur Guillaume Desrosiers-Bellemare, Madame Catherine Côté et Mme Nancy Flamand sont absents.

1. MOT DE BIENVENUE

M. Bilodeau salue les membres et vérifie le quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Bilodeau fait la lecture de l'ordre du jour. Aucun ajout à l'ordre du jour.

Il est proposé de corriger le numéro de l'ordre du jour comme suit : Réunion 2022-2023-07

Mme Vézina propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajustement proposé.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/48

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS ET CELUI DU 30 MARS 2023

Il est proposé par Mme Bertolini d'approuver le procès-verbal du 21 mars tel que proposé.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/49

Il est proposé par Mme Maurice d'approuver le procès-verbal du 30 mars tel que proposé.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/50

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS 2023 ET CELUI DU 30 MARS 2023

Mme Bégin fait la lecture des modifications apportées concernant le libellé sur les collations permises en classe versus celles au service de garde. L'équipe observe que certaines règles devraient être bonifiées pour s'ajuster à la réalité actuelle (utilisation des technologies entre autres). Un comité de travail sera créé d'ici deux ans pour se pencher à fond sur le sujet.

Finalement, nous aurons le même nombre de groupes présents à l'école que l'an dernier durant le programme vacances -été.

Les deux méritas aux parents ont été reçus. Ils seront remis officiellement lors du spectacle de fin d'année à La Camaradière ou lors du Gala sportif en fonction des présences attendues des méritants.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 Horaire continu juin 2023

L'équipe souhaite profiter de la dernière journée pour manger avec les élèves. Un horaire continu est demandé ce qui ferait terminer les élèves à 13h30 pour le primaire et à 13h pour le préscolaire.

Il est proposé par Mme Frenette d'approuver l'horaire continu lors de la dernière journée de classe, soit le 22 juin.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/51

6.2 Horaire de cours pour le groupe des Explorateurs 2023-24

Cette année, l'équipe-classe avait demandé un changement d'horaire pour raccourcir le temps de dîner des élèves des Explorateurs. Finalement, les gains souhaités ne sont pas tellement au rendez-vous et une alternative a été trouvée pour faciliter le temps de dîner. On demande donc de revenir à l'horaire de l'an dernier, pour faciliter la fin de journée. 7 h 55 à 10 h 57 et 13h à 15 h 15.

Il est proposé par M. Bilodeau d'approuver le changement d'horaire pour le groupe des Explorateurs en 2023-2024.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/52

6.3 Entrée progressive 2023-24 (préscolaire et en adaptation scolaire)

Il est proposé par Mme Maurice d'approuver le modèle d'entrée progressive pour nos élèves du préscolaire et de l'adaptation scolaire pour la rentrée 2023-24.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/53

6.4 Projet éducatif

Mme Bégin explique les documents en lien avec le projet éducatif et la mise en parallèle des trois paliers éducatifs pour assurer une cohérence dans les actions de l'école, du CSSC et du MEQ. Les résultats du sondage aux parents sont aussi déposés sans l'ensemble des commentaires, afin de maintenir la confidentialité. Soixante-quatorze (74) parents ont répondu au sondage, mais on ne peut pas savoir qui sont les répondants (deux parents d'une même famille ou 74 parents différents).

Mme Bégin propose de consulter les parents sur le choix de la vision et des valeurs de l'école. Les membres proposent un sondage sur lequel on demande aux répondants de classer les valeurs et les énoncés de vision en ordre de priorité.

Les élèves et le personnel ont aussi été sondés en lien avec le sentiment de sécurité et de bien-être à l'école en prévision de la révision du plan de lutte et la mobilisation du personnel. Les résultats sont très positifs dans l'ensemble.

Il est proposé par Mme Maurice d'approuver la consultation sur la vision et les valeurs proposées par Mme Bégin.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/54

6.5 Sortie (s) culturelle(s) et activités éducatives

Le premier cycle souhaite ajouter des activités à leur programmation de sorties éducatives. Les enseignantes souhaitent aller avec leurs élèves à la Base de Plein air de Beauport le vendredi 9 juin pour toute la journée ainsi qu'à la piscine de l'école La Camaradière le 15 juin en après-midi. Aucuns frais supplémentaires pour les parents. Les sommes nécessaires sont disponibles dans le budget prévu à cette fin.

Les enseignantes de 6^e année demandent au conseil s'il est possible de récupérer du temps de présence des élèves le lundi matin 19 juin étant donné la soirée au camp et la soirée de remise des diplômes. Les élèves qui ont besoin de venir à l'école pourront être accueillis par du personnel.

Il est proposé par Mme Bertolini de recommander le temps compensatoire en 6^e année et les sorties du premier cycle.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/55

6.6 Règles de fonctionnement au service de garde

Mme Bégin présente le document sur les règles de fonctionnement au service de garde. Il a été revu complètement avec la collaboration des services éducatifs afin d'unifier les modalités dans l'ensemble des services de garde. Nous avons personnalisé le document à notre couleur.

Il est proposé par M. Bilodeau d'approuver une version provisoire des règles de fonctionnement au service de garde en attendant le dépôt du programme activités, la vision et les valeurs de l'école ainsi que la tarification des élèves sporadiques.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/56

6.7 Date de fermeture juin 23 et ouverture août 23 du service de garde

Le PVE viendra dans nos locaux à partir du 28 juin pour installer le camp. Les jeunes seront sur place dès le 29 juin. Il est donc proposé d'offrir le service de garde le 26 et 27 juin seulement. Mme Bégin dépose une programmation pour ces deux journées pédagogiques supplémentaires.

Il est proposé d'ouvrir le service de garde le 28 août avec la programmation déposée lors de la dernière rencontre.

Il est proposé par Mme Blais d'approuver les dates de fermeture en juin, d'ouverture en août et les activités offertes au service de garde pour ces mêmes moments.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/57

6.8 Listes de fournitures et factures aux parents 23-24

Mme Bégin demande s'il est possible de mettre le même montant pour la facture aux parents des élèves de maternelle en adaptation scolaire que ceux du régulier dans les principes d'encadrement des coûts chargés aux parents révisés en janvier (actuellement 39,40\$ au préscolaire et 33,60\$ au préscolaire en adaptation scolaire). Les membres sont en accord avec cette révision des balises de frais chargés.

Mme Bégin explique sommairement les factures et listes de fournitures pour la prochaine année. Elle répond aux questions des membres.

Il est proposé par Mme Maurice d'approuver la facturation du matériel et les listes de fournitures scolaires pour l'année 2023-2024.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/58

6.9 Financement du spectacle du service de garde

Les membres ont été consultés par courriel pour donner leur accord sur la vente de produits faits au service de garde afin de financer une partie des dépenses prévues pour le spectacle de fin d'année du service de garde.

Il est proposé par Mme Frenette d'approuver l'activité de financement pour le spectacle du service de garde.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/59

6.10 Activité de reconnaissance pour les membres du conseil d'établissement

Il est proposé par Mme Vézina de commander un buffet froid au maximum de 20\$ par personne pour un repas de reconnaissance dans le budget chez le traiteur "Le Truffé". Il est proposé d'approuver l'utilisation des sommes dédiées au conseil d'établissement en guise de reconnaissance pour la participation des membres.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/60

6.11 Verdissement de la cour d'école

Il est proposé par M. Bilodeau de solliciter le Centre de services scolaire pour connaître les conduits souterrains et vérifier la possibilité de planter des arbres supplémentaires afin de créer des zones d'ombres supplémentaires.

Mme Frenette recommande d'approuver le dépôt de la lettre de M. Bilodeau au CSSC. Elle sera adressée au directeur général adjoint aux affaires administratives, responsable des dossiers des ressources matérielles.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/61

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Formation obligatoire des membres au conseil d'établissement @ [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#)

7.2 Mot de la responsable du service de garde

7.3 Mot de la direction

7.4 Mot de présidence

M. Bilodeau travaille à l'élaboration du rapport annuel du conseil d'établissement. Il sollicitera les membres pour leurs commentaires et ajouts d'éléments au besoin.

7.5 Mot du représentant au comité de parent

Mme Bertolini fait un portrait des thématiques abordées. Elle expose la possibilité de recevoir un membre du comité exécutif à l'assemblée générale de parents pour solliciter leur implication.

Le calendrier des rencontres au comité de parents sera déposé afin d'éviter que les dates des rencontres des comités de parents et des CE soient les mêmes.

8. AUTRES POINTS

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre est prévue le 6 juin 2023 à 18h30 heures pour partager un repas de reconnaissance avant la tenue de la rencontre.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Bilodeau d'approuver la levée de l'assemblée à 20h57.

Approuvé à l'unanimité

CE: -22-23/62

Catherine Bégin, directrice